

## Compte rendu de réunion 16 mars 2019

**Présents :** Michèle et Raymond Barbaras - Madith et Michel Koeniguer-  
Philippe Heinz- Michel Soudière - Francys Marchand - Jean-Marie Heppe-  
Philippe Buisse- Jean-Marie Mege - Jef Costa - André Roussel - Manu Sertelet -  
Eric Scandella- Jean-Luc Caro

**Excusé :** Yves Kennel, Jean-Luc Ganier

### **Ordre du jour.**

#### Point sur les travaux du matin

Hangar 2

Bateaux rangés en épis, plus gros bateaux à l'avant

Portique en place, sol à remettre éventuellement à niveau.

( Jean-Luc de propose de s'en occuper , prendra contact avec la commune+ infos fuites sur les toits, porte difficile à ouvrir)

Capacité maximale atteinte. ( liste d'attente gérée par Jean-Marie)

Hangar 1

Ménage + re positionnement des bateaux

Sécu nettoyée, Pierre Domptail s'occupe de la réparation

Capacité maximale atteinte. ( liste d'attente gérée par Jean-Marie)

Yves demande si il peut mettre sa remorque au hangar cet été moyennant 50 euros. Accepté.

Achats liés au hangar

- un aspirateur industriel

- spots à leds.

- petit compresseur ( gonflage pneus)

Jean-Marie fait faire des devis.`

#### Mouillages

Nombre de bateaux maxi : 60.

Possibilité pour un membre du club de vendre son bateau avec son mouillage si il ne reprend pas un bateau.

Sinon se conformer à la liste d'attente.

Claude Thévenard peut garder son mouillage.

Didier Picot a retrouvé son mouillage. Il doit remettre une bouée n°29.

Date de mise à l'eau en fonction du niveau du lac

- refaire un point à la mi-avril

Mise à l'eau interdite si la bouée du mouillage ne flotte pas.

Contactez les responsables du plan d'eau .

Achat d'un extincteur pour la sécurité du local. (contrôle chaque année)

(Jean-Luc Caro s'en occupe)

Vérification des trousseaux à pharmacie. ( Philippe Buisset s'en occupe. Rachète ce qui est périmé)

Documents club, papiers bateaux + vidéo projecteur dans l'armoire du chalet. Code 777

Compte rendu Réunion Ligue Grand-Est (Jean-Luc Caro)

Baisse des licences surtout chez les jeunes.

Baisse du budget 125 000 à 80 000 euros.

Certificats médicaux indispensables pour les régatiers.

Nouveau logiciel de handicap régata.

Recherche de partenaires privés.

Recrudescence de clubs non fédérés.

Montage de dossier indispensable pour obtenir des aides.

Courriers de la Fédération Française de voile, Conseil Communautaire de Vesouze en Piémont, ...

Jean-François tient les infos à disposition des membres qui le souhaitent

La Fédération Française de voile nous accorde le Label Sport Loisir

Point sur les cotisations

37 payées sur 70. Michel envoie un rappel

Nouveau membre : Guillaume Lecorvaisier, Cédric Fevre, Didier Colson.

Nouvelle sécu

Bateau uniquement utilisé **pour la sécurité** .

Revente Cormoran avec remorque 900 euros à débattre ( jusqu'à 700).

Michel Soudière le met en vente

Jean-Luc se propose de faire visiter et négocier la vente

Achat Newmatic 400 avec remorque tourisme (3631 € ) avec reprise du Cormoran ?

Philippe s'en occupe avec Nautic port Offendorf.

Saucisse-frite ouvert à tous les membres avant la régates du 30 mai ( participation 5€ par personne)

Prochaine date de réunion : 13/04/14h)